



POUR QUE **CHAQUE JEUNE TROUVE SA PLACE DANS LA SOCIÉTÉ** POUR UN BIG BANG DES POLITIQUES PUBLIQUES !

Débattons !

La plateforme « pour un Big bang des politiques jeunesse » créée en 2012¹ a poursuivi son travail de veille et d'analyse notamment sur la base d'auditions².

Nous avons identifié différents leviers pour mettre en œuvre notre proposition d'un droit à l'éducation formation tout au long de la vie assorti de ressources. Cet enjeu complexe suppose des réponses co-construites avec tous les acteurs politiques, les associations et les citoyen.ne.s. Aussi, nous demandons à ce que soient créées les conditions d'un débat national.

Les inégalités sont toujours criantes, l'accès des jeunes à l'autonomie reste difficile et un climat de défiance vis-à-vis de la jeunesse s'est accentué.

Pour bâtir une société inclusive qui ne laisse personne de côté, il faut rompre avec l'empilement de dispositifs qui engendre par nature des situations d'exclusion.

Le collectif propose un véritable projet de société, par une action politique nécessairement structurale et interministérielle. Les mesures à la marge ne suffisent pas, il faut une réforme globale plurisectorielle. L'objectif est l'accès des jeunes au droit commun.

L'enjeu est donc d'importance pour la société française et justifie un débat approfondi qui aille au-delà du simple affrontement électoral, programme contre programme. C'est à ce débat que souhaitent contribuer les organisations de jeunes, les mouvements d'éducation populaire, les associations d'insertion et d'action sociale, etc. réunis au sein de la plateforme « Pour un Big-Bang des politiques jeunesse ». **De par la diversité de nos missions et de nos actions, la multiplicité des champs que nous couvrons, le nombre de jeunes que nous rassemblons et accompagnons, nous sommes dans une situation privilégiée pour prendre la mesure des enjeux et proposer une nouvelle voie.**

Il faut penser et agir autrement maintenant !

¹ A l'initiative de l'ANACEJ, ANMDA, CNAJEP, CNLAPS, FNARS, FNMF, GNDA, JOC, MRJC, UNHAJ, UNIOSS, UNML.

² Audition du collectif « Arrêtez de nous mettre dans vos cases », mouvement pour une revenu de base, mouvement salariat, HCF, UNAF, CFDT, France stratégie,...

Le taux de chômage chez les jeunes de 15-24 ans augmente : il s'élève à 24,2% de la population active au 1er trimestre 2016 (INSEE).

Depuis 2008, les jeunes de 15 à 24 ans ont été plus touchés par la montée du chômage (+ 5,1 points en France métropolitaine) que les autres tranches d'âge (INSEE).

1,7 millions de jeunes Français de 15 à 29 ans seraient NEET (soit 14,5% de la population des 15/29 ans) dont 980 000 actifs sans emploi (INSEE, Eurostat).

18,6 % des 18-29 ans vivaient sous le seuil de pauvreté (60 % du revenu médian, soit pour une personne seule moins de 1000 euros par mois) en 2013. Un pourcentage nettement plus élevé que parmi les autres tranches d'âge.

La part des jeunes au chômage, indicateur plus pertinent que le taux de chômage pour tenir compte de leur forte inactivité, demeure plus élevée en France qu'en moyenne dans l'Union européenne, notamment sur la tranche 20-24 ans (Rapport de France Stratégie, janvier 2017).

43% des personnes vivant dans la rue sont d'anciens enfants placés à Paris (INSEE 2012).

Nous réaffirmons un cap nécessaire pour créer les conditions de l'émancipation des jeunes :

UN DROIT EDUCATION FORMATION TOUT AU LONG DE LA VIE ASSORTI DE RESSOURCES

Ce droit permettrait à chaque jeune de disposer à l'entrée dans le système scolaire d'un capital initial de formation de vingt années, garanti par l'Etat. Ce capital assure à chacun un volume minimal de formation, utilisable dans le cadre de la formation initiale ou qui pourra être mobilisé ultérieurement pour suivre une formation, reprendre des études. Ce droit peut être recapitalisé par le travail.

Oui, cette proposition mérite d'être discutée et nous identifions déjà des leviers existants :



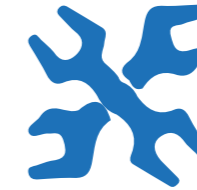
- ✓ Accompagner l'émancipation (un accompagnement global vers l'emploi/Garantie jeune)
- ✗ Capitaliser des droits par le travail (CPA)
- ✗ Capitaliser des droits par l'engagement (CEC)
- ✗ Co-construire les politiques publiques avec les jeunes (loi Egalité citoyenneté)
- ✓ Un droit assorti de ressources (Garantie jeune)
- ✗ Un droit tout au long de la vie et rattaché à la personne (CPA)
- ✗ Un droit au retour à la formation (CPA)
- ✗ Un droit ouvert dès 18 ans (prime d'activité)

Maintenant il faut aller plus loin !

Pour mettre en œuvre ce droit, nous identifions des conditions de réussite :



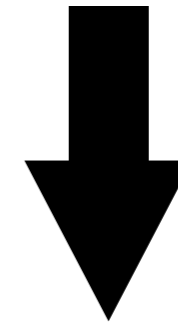
Un accompagnement global et adapté aux jeunes qui en ont besoin



Simplifier et garantir l'accès aux droits



Une co-construction (élaboration, mise en œuvre, évaluation) avec l'ensemble de la société



La complexité des questions révèle toute l'importance d'en débattre

NOUS SOUHAITONS UN DÉBAT NATIONAL AVEC :

Des questions à débattre

LES JEUNES SONT-ILS ACTEURS DES POLITIQUES PUBLIQUES ?

QUELLES RESSOURCES POUR VIVRE DIGNEMENT ?

ET LE TRAVAIL C'EST QUOI ?

COMMENT CONSTRUIRE DES PARCOURS SÉCURISÉS ?

MAJORITÉ CIVIQUE OU MAJORITÉ PÉNALE ?

LES JEUNES PEUVENT-ILS ÊTRE AUTONOMES DÈS 18 ANS ?

Des modalités pour débattre

PRENDRE LE TEMPS

ASSOCIER LA SOCIÉTÉ CIVILE ORGANISÉE, LES CITOYEN.NNE.S, LES ACTEURS POLITIQUES AUX DIFFÉRENTS ÉCHELONS D'INTERVENTION

POSER DES ATTENDUS CLAIRS

DÉBOUCHER SUR UNE RÉFORME GLOBALE ET STRUCTURELLE

La plateforme regroupe des associations, fédérations et mutuelles, mouvements de jeunesse, organisations de jeunesse et d'éducation populaire, organisations syndicales, structures d'insertion, d'hébergement ou de santé, qui accueillent, accompagnent et travaillent auprès de millions de jeunes chaque année.



Soutenez ce texte en le signant
et retrouvez la liste des signataires et des travaux depuis 2011 sur

www.bigbangjeunesse.net

contact : contact@bigbangjeunesse.net